



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale de Port-Valais soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire déposées par :

Monsieur Rigioli Mirko, Route du Tonkin 3b, 1897 Le Bouveret, pour la démolition d'une cabane de jardin et la construction d'une villa individuelle, parcelle n° 711, plan n° 11, sise au lieu-dit « Le Fort à Culet », zone de construction R2.

Coordonnées : 2'555'705 / 1'137'450

Auteur des plans : Taner Architecture SA, 1724 Le Mouret

Les observations, les remarques ou les oppositions éventuelles à l'encontre de cette demande doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, dans les trente jours dès la présente publication, au greffe communal, où les plans sont déposés et peuvent être consultés.

Port-Valais, le 1^{er} janvier 2021

Administration communale

